

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

A.M. 05-12-2022

M.B. 30-01-2023

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Nicole DE MAYER le 18 octobre, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Daniela BISCONTI devient effectif ;

Considérant cependant le souhait de Madame Daniela BISCONTI de rester membre suppléant ;

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 5 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la commission des arts vivants pour une durée de trois ans :

	Effectifs	Suppléants
	1°) en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés	
	PETIT Luc	STEFFENS Timo
	DE STAERCKE Eric	CLEMENT Pierre
	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain
	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	STUBBE Stéphane	EL ASAD Sifiane

	NOEL Mathieu	VAN COTTOM Violaine
	SIGARD Julien	HENNEBERT Emmanuel
	POISOT Elsa	GUELLATI Line
	MEIRE Héloïse	MARTINACHE Alice
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	KAMOUM Nathalie
	FLABAT Françoise	HEBRANT Marie-Noëlle
	SADUIS Myriam	DUMONT Charlotte
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
	BOURBOUZE Tristan	EGLE Eugène
2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés		
	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	CEGLIE Flavia
	REGINSTER Gaétane	DEMAREZ Mathylde
	SIMONS Mathias	LAMBERT Jean
	POITEAUX Didier	RAOULT Vincent
	BOUDEAU Yannick	DE MEUTER David
	KENNES Isabelle	GOOSSENS Martin
	DROSSAERT Aude	LEDENT Perrine
	JOYEUX Valérie	CORNET Sybille
	ABEL Gilles	HANCIAUX Fanny
	GRANGE Camille	DECLEIRE Paul
	NAYER Jérôme	RAVIRA Lionel
	GOOR Marie	BOURDOUXHE Bernadette
3°) en qualité d'experts en théâtre action		
	BETTIOL Bruna	LEONET Martine
	LESAGE Daniel	LERUITTE Benjamin
	ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
	GILMAN Sarah	VAN HEMELRYCK Yannick
4°) en qualité d'experts en art chorégraphique		
	BODEUX François	MONTALI Monia
	MORIN France	VERMEULEN Caroline
	SMITS Thierry	DEFENDINI Fabien
	MERKEL Annemie	
	HAULOT Marine	BOUDET Pierre-Laurent
	MANNES Leslie	DA BOIT Lisa
	MASSEY Ivan Vincent	HENNING Harold
	NOIRET Michèle	ZUENELLI Erica
	VINCENT Emmanuelle	CHAZERAND Félicette
	VANMALDERGHEM Antoine	LEPINE Jeremy

	MARULLO Pietro	GERARD Charles-Yvon
	MILAN Emmanuel	WAJNBERG Alexandre
	SCARLAT Sabina	SONVEAU Noémie
5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue		
	BOUCHEZ Elsa	RUIZ Lola
	MAILLIEN Emilie	MATTHIS Rosa
	FERREIRA DA SILVA Pedro Miguel	
	POURCHERON Emma	REMELS Valentine
	MARIAULLE Myriam	EVERARD France
	CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
	PIRENNE Hélène	VOISIN Geneviève
	LITT Benoît	RESIMONT Fabien
	MOREAU Barbara	LEMAIRE Sara
	PROWACZKA Frédérique	REYCKERS Sandra
	KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
	YOUSSEFI Jamal	
	LOUYEST Jean	RAMPERSSAD Reynaldo
6°) en qualité d'experts en conte		
	ANDRIEN Christine	HORMAN Christine
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HAFIZ Ahmed	HEINRICH Bernadette
	ABES Fahem	COUCLET Yvan
7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant,		
	JUILLARD Yvain	TASZMAN Philippe
		BISCONTI Daniella
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 5 décembre 2022.

B. LINARD